40e ANNÉE N° 103 — 5 Centimes — JEUDI 13 SEPTEMBRE 1900

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes *à chaque demande de changement d'adresse*

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

LA FORCE DES CHINOIS

Les Chinois ont toujours passé pour des gens incomparablement retors et, comme tels, on les a sévèrement jugés Ils l'eussent mérité, alors même qu'ils n'exciteraient point par des actes abominables la plus légitime indignation. Il faut cependant bien le reconnaître, les Européens ne sont pas, somme toute, de force à lutter avec les Célestes. Victor-Hugo disait autrefois : « Ceci tuera cela. » Nous dirions volontiers aujourd'hui : « Ceci roulera cela. »

Pour l'instant, il n'y a rien de plus invraisemblable que l'expédition de Chine à laquelle la France contribue, ainsi que les autres puissances au point de vue militaire, maritime.... et financier.

On eût pu croire qu'en faisant choix de généraux distingués et d'excellentes troupes, armées d'irréprochables canons et de fusils tout-à-fait supérieurs, pour les envoyer, par la plus grande vitesse dans l'Extrême-Orient, la France d'accord avec ses collaboratrices, entreprenait une guerre pour le progrès, pour la civilisation, pour la répression de crimes odieux, — mais enfin une guerre, si les mots conservent encore un sens.

Eh bien, chacun le sait, nous ne sommes pas en guerre avec la Chine.

L'état de paix, malgré les dramatiques incidents que chacun connaît, a persisté. Les ministres chinois ont continué à représenter une Cour qui, dit-on, s'est évaporée et qui, malgré tout n'a cessé de correspondre télégraphiquement avec eux. Ils profitent du droit des gens que leurs maîtres violent depuis des mois, depuis des années, par des assassinats et des massacres. En Europe, toucher à un des cheveux de la natte d'un chinois, ce serait un crime, et personne n'aura l'audace de le commettre. Notez encore qu'en France, comme dans plusieurs autres contrées, pour qu'il y eût guerre, il faudrait que le Parlement eût été consulté en termes formels. Or, il ne l'a pas été et il a même approuvé de ne pas l'être.

Mais du moins, tous ces soldats feront-ils quelque chose en Chine. Il est permis de se le demander, lorsqu'on voit plusieurs des nations alliées n'avoir d'autre pensée que d'éviter de se servir des forces placées sous le commandement suprême du généralissime comte de Waldersée.

Le vieux Li-Hung-Chang est dès à présent rentré non-plus officieusement en scène, pour traiter ; il paraît que ses pouvoirs, naguère si douteux, sont maintenant tout-à-fait authentiques et indiscutables. Certain, à présent, qu'on a besoin de lui, puisqu'on lui a laissé reprendre, au point de vue politique et chinois, une situation prépondérante, il se pose dès aujourd'hui en restaurateur de l'ordre.

On télégraphie de Takou « que les soldats indigènes agissant sur l'ordre de Li-Hung-Chang exterminent les Boxers des provinces de Hu-Nan et du Tchi-Li. »

Ces braves Boxers, tantôt exterminateurs et tantôt exterminés, ils ont vraiment un parfait caractère et, eux aussi, sont en train de se réhabiliter.

Quant aux réguliers chinois qui, sur l'ordre de Li Hung-Chang exterminent les Boxers, ils sont, on en conviendra, tout simplement admirables. Bientôt les soldats de l'Europe ne seront plus que leurs auxiliaires. Les mandarins n'auront que peu de peine à persuader que c'est sur l'ordre du fils du Ciel que l'Europe a mobilisé ses forces militaires et maritimes.

D'autres points du territoire chinois on envoie des télégrammes tels que celui-ci : « 500 Boxers ont attaqué une patrouille de 23 hommes, 40 Boxers ont tués. » Ils deviennent tout à fait gentils ces Boxers. Ils ne demandent plus qu'à être tués ; du moment où cela fait le compte de Li-Hung-Chang et de la vieille impératrice douairière. Il n'y a qu'à leur dire : « Boxers, continuez ! »

Pour notre part, si gai, si l'on veut, que soit cet imbroglio, nous estimerions volontiers que, si c'était seulement pour assister à un tel spectacle qu'on a envoyé nos marins et soldats en Chine, ce n'était guère la peine de leur faire traverser les mers. Il est donc urgent que l'opinion soit fixée sur l'œuvre que l'Europe entend accomplir en Chine.

Maintenant, en Chine, y a-t-il une Europe ? On nous l'avait affirmé. Les faits ne semblent que trop indiquer le contraire.

La force des intérêts particuliers est et devrait être telle qu'on jurerait que c'est bien moins la Chine qui désire se réconcilier avec l'Europe que l'Europe, ou du moins chacune des puissances de l'Europe, qui a besoin de s'assurer les bonnes grâces de la Chine.

Dès lors, les Chinois, et nous le regrettons pour eux et plus encore pour nous, paraissent devoir s'en tirer à assez bon compte. Il y aurait même quelques frais de voyage à payer à Li-Hung-Chang que nous ne nous étonnerions pas.

A. B.

EN CHINE

L'Evacuation de Pékin

L'agence Havas a communiqué sous réserve le télégramme suivant qu'elle a reçu de Saint-Pétersbourg :

Saint-Pétersbourg, 11 septembre. — Le gouvernement français a donné son adhésion à la déclaration russe ayant en vue de quitter Pékin et de se replier sur Tien-Tsin. Les deux gouvernements français et russe sont pleinement d'accord sur ce point. Des instructions télégraphiques ont été adressées de Paris et de Saint-Pétersbourg respectivement à M. Pichon et à M. de Giers, enjoignant à ces deux ministres et aux généraux Frey et Linevitch de se concerter, afin de prendre les mesures nécessaires pour que les représentants et les contingents militaires des deux pays quittent Pékin pour se rendre à Tien-Tsin aussitôt que les circonstances le permettront. Tout semble indiquer que le gouvernement des Etats-Unis imitera l'exemple de la Russie et de la France. Il en sera probablement de même du Japon. L'édit impérial communiqué aux puissances et désignant les plénipotentiaires pour négocier la paix ne nomme que le prince Ching et Li-Hung-Chang.

Les Massacreurs

D'après une dépêche adressée de Takou au *Lokalanseiger*, quatre Boxers, arrêtés dans le district de Pékin, occupé par les allemands et reconnus coupables d'avoir assassiné des chrétiens, ont été fusillés.

D'après la même dépêche, on a trouvé dans le palais impérial un certain nombre de rapports adressés à l'impératrice douairière et donnant des détails précis sur les chrétiens assasinés chaque jour.

Une proclamation a été trouvée, qui avait été lancée par le ministre de police Choung-Li, en juillet. Cette proclamation offrait cinquante taëls pour chaque chrétien homme qui lui était remis, quarante taëls pour chaque chrétienne et trente taëls pour chaque enfant chrétien.

Le nombre des missionnaires anglais et américains qui ont péri pendant les troubles s'élève à 93 On est de plus, sans nouvelles de 170 missionnaires du Chi-Li et du Chang-Si. Il est impossible de savoir le nombre exact des catholiques tués. Parmi eux, se trouvent un grand nombre de prêtres et de religieuses françaises. Les massacres des chrétiens continuent partout. Des lettrés et des fonctionnaires subalternes envoient des mémoires à l'impératrice pour la remercier de débarrasser le pays des étrangers.

Au Transvaal

Le général Butler

Les journaux anglais annoncent que le général Butler a été nommé commandant du camp d'Aldershot. Ce général qu'il ne faut pas confondre avec le général Buller qui opère au Transvaal, avait été très impopulaire au début de la guerre. Il s'était attiré cette impopularité par les rapports qu'il avait adressés au War-office sur les difficultés que devait présenter la campagne dans le sud de l'Afrique. Il commandait à cette époque les forces stationnaires dans la colonie du Cap et le Natal. Très bien renseigné sur la valeur militaire des Boers, il n'avait pas hésité à déclarer que l'Angleterre aurait besoin de 200,000 hommes pour en venir à bout.

On s'était, tout d'abord, moqué de cette opinion, dont les faits devaient cependant démontrer l'exactitude. Le général Butler est donc, aujourd'hui, rentré en faveur, car le commandement d'Aldershot est un poste de choix.

INFORMATIONS

Le Banquet du Gouvernement

20.000 maires à Paris. — Une manifestation grandiose.

La manifestation du 22 septembre prochain sera encore plus grandiose qu'on ne le pensait, et le banquet organisé par le gouvernement pour l'anniversaire de la République constituera un spectacle inoubliable pour ceux qui y prendront part, et une démonstration démocratique telle qu'on n'en a jamais vu.

D'après le recensement général des adhésions transmises par les préfets et parvenues ce matin au ministère de l'intérieur, plus de « vingt mille » maires de France ont accepté l'invitation du gouvernement. A l'heure actuelle, le nombre exact dépasse dix-neuf mille neuf cents. Mais il manque encore les adhésions de la Creuse, de l'Isère et de l'Algérie. Le chiffre de vingt mille sera donc largement dépassé.

La Seine, qui compte 77 communes et 20 maires des arrondissements de Paris, soit un total de 97 maires, a fait parvenir 91 adhésions.

Voilà qui va faire plaisir à M. Grébauval.

La plupart des départements du Midi, qui depuis longtemps ont adhéré avec joie à la politique du gouvernement n'enverront pas beaucoup de maires.

Les préfets, dans leurs télégrammes, expliquent que la date du banquet a été pour la plupart des maires un obstacle insurmontable, en raison des vendanges qui à ce moment battent leur plein. Sans cela, on serait arrivé sans doute au chiffre de 25 000 maires.

Il suffit de rappeler qu'il y a 36 000 communes en France pour montrer le grand mouvement républicain et démocratique auquel a donné lieu l'initiative du gouvernement.

Rendement des impôts

L'administration des finances vient de faire le relevé du rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois d'août 1900. Ce relevé accuse une plus-value de 12.821.100 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 15.187.200 francs par rapport à la période correspondante de 1899. Le produit des huit mois écoulés de 1900 présente, par rapport aux prévisions budgétaires, une plus-value de 86.820.100 francs et une augmentation de 65.012.300 francs par rapport au produit de la période correspondante de 1889. Il importe de remarquer qu'en prévision de l'Exposition, le Parlement avait majoré les prévisions de certaines branches de l'impôt ; malgré cette majoration, les plus-values sont encore considérables.

Le droit d'accroissement

L'administration de l'enregistrement arrive peu à peu à vaincre la résistance des congrégations récalcitrantes et à faire payer au trésor le droit d'accroissement.

D'un relevé qui vient d'être fait, il résulte que le fisc a perçu durant les huit mois écoulés de 1900 une somme de près de onze cent mille francs, exactement de 1.087 000 francs alors que durant l'année 1899, toute entière, il n'avait été perçu qu'un million. Encore convient-il, de dire que l'année 1899 avait été exceptionnelle à ce point de vue, et que pour la première fois, elle permettait de constater un payement effectif du droit d'accroissement.

L'attentat contre le Schah de Perse

L'instruction de l'affaire Salsou peut être considérée comme close, l'auteur de l'attentat contre le Schah de Perse ayant été lundi interrogé une dernière fois par M. de Valles en présence de M. Lagasse.

Une communication du tribunal de Saint-Affrique établit que le terrassier anarchiste se nomme Salsou et non Salson.

Hier, comme M. de Valles communiquait au prévenu les résultats de l'enquête relative à son état civil, Salsou a été pris d'un accès de gaîté et s'est écrié : « Jusqu'à présent on m'avait appelé Salson. Vous me dites que je me nomme en réalité Salsou. Eh bien ! j'aime mieux ça. Salsou, ça veut presque dire sans le sou, et ça a toujours été à peu près mon cas. »

Le nom de l'agresseur du Schah, sur tous les actes civils et militaires qui le concernaient, se terminait par un *n*, par suite d'une erreur de l'officier de l'état civil qui avait enregistré l'acte de naissance. Mais le père se nommait bien Salsou.

La disparition du capitaine de France

La disparition du capitaine de France vient d'entrer dans la phase judiciare. Le parquet de Besançon et l'autorité militaire, persuadés que le malheureux capitaine a été assassiné, se sont livrés à une enquête

minutieuse dont il ressort les faits suivants :

Le capitaine, désirant aller voir, à Chambéry, un de ses parents, le général de France, s'était séparé, pour quelques jours, de ses camarades officiers de l'école de guerre. En quittant le Lautaret, il avait réglé ses dépenses avec un billet de banque ; il avait montré a ce moment, sans y prendre garde, un portefeuille bien garni. Un repris de justice, affirme-t-on, aurait remarqué ce fait, et on le soupçonne d'avoir, avec des complices, assassiné le capitaine à quelques centaines de mètres du col de Galibier. Il aurait caché le corps dans une cave d'une des maisons situées le long de la route. L'individu soupçonné est surveillé de près On n'a pu l'arrêter encore faute de preuves. Depuis quelques jours, on fouille tous les sous-sols des habitations où le corps du capitaine a pu être enseveli.

Explosion d'un obus

Un pénible accident s'est produit mardi soir, vers six heures, à la caserne Eble, située boulevard de Strasbourg. Un artilleur nommé Foucu, attaché au service de la forge, avait reçu, dans l'après-midi, un obus, dont il voulut examiner le contenu. Après avoir fait rougir l'extrémité d'une barre de fer, il voulut l'enfoncer dans l'orifice qu'il avait placé entre ses pieds. A ce moment, l'engin fit explosion, et le pauvre garçon eut la jambe droite fracturée et la gauche profondément labourée par un des éclats de l'obus.

Foucu, après avoir reçu les premiers soins dans l'infirmerie de la caserne, fut transporté à l'hôpital militaire. L'état du blessé est inquiétant. L'autorité militaire a ouvert une enquête.

Encore un Aérolithe

Un aérolithe est tombé dimanche, à onze heures du soir, sur le territoire de la commune de Speloncato, dans la propriété de M. Verdein. C'est une masse ferrugineuse de douze kilogrammes, de nature spéciale, qui n'a pas éclaté.

La chute a été accompagnée de météores lumineux.

L'aérolithe a fait dans la terre une cavité de 1 m. 20 Aucun accident.

Arrestation d'une brigade de gendarmes

L'affaire des gendarmes de Saint-Pol-de-Léon se complique. Les habitants de Saint Pol ont pris parti, les uns pour le brigadier, les autres pour les gendarmes et demandent une contre-enquête. Quelques-uns accusent le brigadier de s'être compromis dans une affaire de chasse sans permis ; le brigadier n'aurait pas, dit-on verbalisé. On attend la décision du ministre de la guerre au sujet des propositions du conseil de discipline de Quimper.

Soldats meurtriers

Une double tentative d'assassinat a été commise par deux soldats du 106e régiment d'infanterie, nommés Dardenne et Tixier, sur les époux Molandre, rue Dorin à Châlons-sur-Marne.

M. et Mme Molandre ont été assaillis à coups de pierre et de sabre-baïonnette, Dardenne et Tixier ont tenté ensuite de violer Mme Molandre, qui fut complètement défigurée, et dont l'état est très grave.

Ces deux militaires ont été mis en fuite par un sous-officier du 40e régiment d'artillerie, et arrêtés, encore couverts de sang, à leur rentrée au quartier Chanzy.

Une lionne en promenade

Par suite de la malveillance d'un gardien, une lionne s'est échappée lundi d'une ménagerie dirigée par La Goulue et installée sur la place des Epars, à Chartres, à l'occasion de la foire de septembre.

La bête, heureuse de se trouver en liberté, tenta d'abord d'entrer dans la boutique d'un coiffeur, qui très peu flatté de cette visite lui ferma vivement la porte au nez. L'animal s'engagea alors dans la rue d'Amilly et passa près de deux enfants, sans leur faire aucun mal. Un peu plus loin, touchante méprise ! elle fut rencontrée par une brave dame, qui la prit pour un chien et se prit à dire : « Quelle bête ! »

L'alarme fut enfin donnée, et une véritable chasse au lion commença. L'émotion était à son comble. Les gendarmes, avisés, arrivèrent armés de fusils et de revolvers, prêts à faire feu au moindre danger.

Sans doute, apeurée par ce déploiement de force, la fugitive chercha un refuge dans l'atelier d'un bourrelier, puis dans un corridor, où on l'enferma. Une immense caisse fut apportée sur les lieux, et la dompteuse, aidée de son personnel, parvint à y faire entrer cette lionne, plutôt aimable, qui fut ramenée à la ménagerie.

Tentative de Meurtre par des Cyclistes.

M. Jean Tallec, âgé de dix-neuf ans, demeurant rue Ernest-Renan, 27, se promenait tranquillement dimanche dans la rue du Chemin-de-Fer, à Saint Denis, lorsqu'arrivèrent à une assez vive allure quatre cyclistes. M. Tallec ne s'étant pas garé assez vite au gré des cyclistes, ceux-ci descendirent de leurs machines, s'armèrent de clefs et de coups de poings américains, et frappèrent si brutalement le jeune homme, que bientôt il s'affaissa sur le sol, baignant dans une mare de sang. Un des cyclistes s'acharna plus particulièrement sur M. Tallec, et lui porta dans les reins un violent coup de couteau. Les vêtements de la victime furent percés de part en part, mais il fut sauvé d'une mort certaine par une ceinture de flanelle qui entourait son corps, et dont l'épaisseur le protégea.

Aux cris poussés par M. Tallec, l'agent Roguez se précipita vers le lieu du crime et s'empara du meurtrier, qui se nomme Léonard Barreaux, âgé de vingt ans. Il exerce la profession d'ajusteur sur métaux, et demeure place du Marché, à Saint-Denis. Les trois complices se ruèrent alors sur l'agent Roguez, le menacèrent de mort et essayèrent de lui enlever son prisonnier. Mais celui-ci, ne lâcha pas prise et, mettant sabre au clair, il tint en respect ses agresseurs et parvint à conduire le prisonnier au poste de police.

M. Dhome, commissaire de police, fait activement rechercher les complices de Léonard Barreaux.

L'état de M. Tallec est grave.

Coupeuse de chevelure

Depuis quelque temps, de nombreuses plaintes arrivaient au service de la Sûreté, contre une personne fréquentant les squares, qui coupaient aux fillettes leurs cheveux et s'emparait des menus bijoux qu'elles portaient.

Le service de la Sûreté vient d'arrêter cette femme, nommée Jenny Bourafacer.

On a trouvé à son domicile une quantité de petites bagues, boucles d'oreilles, bracelets et médailles.

CHRONIQUE LOCALE

Nos compatriotes à l'Exposition

Dans la liste des récompenses de l'Exposition universelle, nous relevons le nom de notre compatriote M. Anglade, président de la Société des originaires du Lot à Paris, qui a obtenu :

1 Grand Prix dans la classe 86, industries diverses du bâtiment ;

2 Médaille d'or dans la classe 83, dentelles, broderies, passementeries.

A l'occasion de précédentes Expositions, M. Anglade fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold de Belgique.

Banquet des Maires

On a lu mardi, dans les colonnes de notre journal, la lettre du maire de Cahors, en réponse à l'invitation que M. Grébauval, au nom de la municipalité parisienne avait adressée à M. Costes.

M. le maire de Cahors n'a pas accepté l'invitation. Comme il le dit, représentant de la cité qui a donné le jour à Gambetta il ne pouvait vraiment pactiser avec les pires ennemis des institutions que défendit l'illustre républicain.

M. le maire de Cahors a fait son devoir, tout son devoir de républicain.

Très sincèrement, nous l'en félicitons. Son exemple, dans le département, sera suivi.

Car, nous voulons bien espérer que la grande majorité des maires du Lot, qui ont accepté l'invitation du gouvernement sauront se tenir à l'écart des manifestations que pourraient susciter, le 23, les nationalistes de Paris.

Certes, dans la grande foule qui les 22 et 23 septembre, se pressera dans les jardins des Tuileries, d'aucuns se croyant ignorés, pourraient quand même, malgré les sentiments de leurs électeurs, se rendre à l'invitation du conseil municipal de Paris. Il suffit de les mettre en garde pour qu'ils ne se laissent pas détourner de leurs devoirs de démocrates : ils ont accepté l'invitation du gouvernement, ils doivent refuser celle des nationalistes.

Sans doute, nous le savons, quelques-uns d'entre eux profitent simplement de ce banquet pour aller à frais réduits voir l'Exposition : mais ceux-là nous les connaissons et n'en avons cure : qu'ils « truquent » c'est leur affaire.

Mais les autres, les sincères démocrates qui pourraient se laisser entraîner par les « compatriotes trop obligeants », qu'ils sachent où est leur devoir, qu'ils répondent par le mépris à toutes les excitations, aux entraînements. Il faut qu'ils prouvent aux nationalistes du conseil municipal de Paris, que les représentants des populations rurales sont les ennemis des épaves boulangistes.

Nous sommes certain que les maires du Lot respecteront la volonté, les sentiments de leurs électeurs, et qu'ils suivront l'exemple si digne, si ferme de M. le maire de la ville de Cahors.

*
* *

Nous donnons ci-dessous le nom des maires du département qui ont accepté l'invitation d'assister au banquet offert par le gouvernement le 22 septembre :

Arrondissement de Cahors

Cahors, Costes J.-H, maire.
Mercuès, Pouli, id.
Rassiels, Brunet, id.
Castelnau, Feyt, id.
Cézac, Mostolac J.-B. id.
Ste-Alauzie, Ausset, id.
Boissières, Cuniac, id.
Calamane, Rible, id.
Catus, Baldy, id.
Francoulès, Garrigues id.
Les Junies, Clédel, adjoint.
Labastide-du-Vert, Pons, maire.
Lherm, Châtain, id.
Maxou, Garrigou, id.
Montgesty, Calmels, id.
Nuzéjouls, Taleyssat, id.
Pontcirq, Devès Antoine, id.
Saint Médard, Berrié, id.
Les Arques, Course, id.
Cassagnes, Filhol, id.
Cazals, Lémozy, conseiller municipal.
Frayssinet-le-Gélat, Boussac, id.
Pomarède, Annès, maire.
Cremps, Combarieu, id.
Fontanes, Cazes, id.
Lalbenque, Guilhem, id.
Cabrerets, Peyrichou, id.
Lauzès, Piganiol, adjoint.
Lentillac, Courdès, maire.
Nadillac, Delfau, conseiller municipal.
Orniac, Cassan, maire.
Sabadel, Massip, id.
St-Sernin, Durand, id.
Sénaillac, Delfau, id.
Beauregard, Escoussat, maire.
Calvignac, Theil, id.
Cénevières, Couderc, id.
Concots, Bach, id.
St-Martin-Labouval, Thalamas, maire.
Anglars-Juillac, Maurel J. cons. municipal.
Bélaye, Chapt, adjoint.
Caillac, Lafage, maire.
Castelfranc, Montagne, conseill. municipal.
Douelle, Sers, maire.
Luzech, Bagel, id.
Parnac, Boulomié, id.
Rouffiac, Molinié, id.
St-Vincent, Arnaudet, conseiller municipal.
Bagat, Chovel, maire.
Le Boulvé, Bergougne, maire.
Lascabanes, Denègre, id.
Montcuq, Bénays, adjoint.
Montlauzun, Montagnac, maire.
St-Daunès, Lacombe, conseiller municipal.
St-Matré, Jordy, maire.
Saux, Galaux, id.
Grézels, Molinié, adjoint.
Lacapelle-Cabanac, Loussert, adjoint.
Lagardelle, Capmas, maire.
Pescadoires, Dellard, id.
Puy-l'Evêque, Puech, maire.
Sérignac, Sagnes, adjoint.
Soturac, Rigoula, maire.
Touzac, Arnal, id.
Vire, Durou, id.
St-Martin-le-Redon, Bessières, maire.
Bouziès, Desplats, conseiller municipal.
Cours, Delpon, adjoint.
Crégols, Parra, id.
St-Cirq-Lapopie, Delmas, maire.
St-Géry, Cayla, id.
Vers, Borredon, adjoint.

Arrondissement de Figeac

Biars, Ponchie, maire.
Bretenoux, Goudeaux, conseiller municipal.
Cahus, Fages, maire.
Gagnac, Fayet, id.
Puybrun, Vital, id.
St-Michel-Loubéjou, Grauval, maire.
Tauriac, Dupuy, adjoint,
Teyssieu, Canet, maire.
Cajarc, Bruel, id.
Carayac, Ausset, id.
Frontenac, Dusser, maire.
Larnagol, Vinel, id.
Marcillac, Salgues de Géniès, maire.
Montbrun, Ausset, id.
St-Chels, Pezet, id.
St-Pierre-Toirac, Larnaudie, id.
St-Sulpice, Francoual, id.
Figeac, Suc, conseiller municipal.
Bagnac, Conort, maire.
Lentillac, Lancelot, id.
Lunan, Bressolles, id.
Prendeignes, Souiry, maire.
Viazac, Carrayou, id.
Béduer, Briffault, conseiller municipal.
Camburat, Beulaguet, maire.
Fons, Pezet, adjoint.
Fourmagnac, Chartrou, maire.
Lissac et Mouret, Tabournel, cons. municipal.
Planioles, Salissard, maire.
Albiac, Fontanille, id.
Anglars, Cadiergues, id.
Aynac, Vayssières, id.
Le Bourg, Montbertrand, maire.
Le Bouyssou, Lamanilève, id.
Labathude, Bladou, id.
Lacapelle-Marival, Cadiergues, maire.
Rueyres, Thomas, conseiller municipal.
Saint-Bressou, Destruel, maire.
Saint-Maurice, Ferrand, id.
Thémines, Lacarrière, id.
Théminettes, Fayt, id.
Gorses, Gasquet, id.
Latronquière, Mage, id.
Saint-Cirgues, Pauliac, id.
Sénaillac, Larribe, id.
Sousceyrac, Vic, id.
Assier, Murat, id.
Boussac, Rigouste, id.
Brengues, Oulié, id.
Cambes, Vilhès, id.
Corn, Labanhie, id.
Durbans, Pégourié, id.
Espédaillac, Larnaudie, id.
Grèzes, Malbec, conseiller municipal.
Issepts, Daynac, maire.
Reilhac, Pons, id.
St-Simon, Bex, id.
Bio, Grimal, id.
Frayssinhes, Verdier, maire.
Lacamdourcet, Laval, id.
Latouille-Lentillac, Bastit, maire.
Mayrinhac-Lentour, Ribeyrol, id.
Saignes, Ayroles, id.
Saint-Céré, Murat, id.
St-Jean-Lespinasse, Cassan, id.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon, Cabanès, adjoint.
Nozac, Soulacroup, maire.
Payrignac, Malbec, id.
Saint-Cirq-Madelon, Maleville, maire.
Saint-Projet, Fontanille, id.
Souillaguet, Vilard, id.
Le Vigan, de Camy, id.
Le Bastit, Vilhès, adjoint.
Carlucet, Meyzen, id.
Couzou, Fabre, maire.
Gramat, Delor, adjoint.
Lavergne, Montméjat, maire.
Miers, Brel, président de la délég. spéciale.
Rignac, Escudié, maire.
Rocamadour, Andral, adjoint.
Thégra, Battut, maire.
Ginouillal, Dubreil, maire.
Labastide-Murat, Alayrac, maire.
Montfaucon, Lavaur, id.
Saint-Sauveur-la-Vallée, Bonhomme, maire.
Soulomès, Lalo, id.
Baladou, Verdier, adjoint,
Cazillac, Servantié, id.
Cressensac, Pouch, conseilier municipal.
Cuzance, Nayrac, maire.
Floirac, Miret, id.
Martel, Laverdet, adjoint.
Montvalent, Delmas, maire.
Sarrazac, Dupuy, id.
Lamothe-Fénelon, Deltheil, maire.
Loupiac, Caussil, maire.
Masclat, Pébeyre, id.
Payrac, Soulacroup, id.
Reilhaguet, Grimal, id.
Frayssinet, Aymard, adjoint.
Peyrilles, Rodes, maire.
Saint-Chamarand, Guitges, maire.
Saint-Germain, Bonnet, id.
Soucirac, Constant, adjoint.
Dégagnac, Fabre, maire.
Salviac, Daffas, id.
Gignac, Bordes, id.
Lacave, Madebos, id.
Lachapelle-Auzac, Baspeyras, maire.
Lanzac, Gardet, id.
Meyronne, Maury, id.
Pinsac, Vitrac, conseiller municipal.
Saint-Sozy, Gramat, maire.
Souillac, Malvy, id.
Bétaille, Faurie, adjoint.
Carennac, Delfour, maire.
Cavagnac, Louradour, id.
Condat, Tournier, id.
Saint-Michel-de-Bannières, Limes, maire.
Strenquels, Lachèze, conseiller municipal.
Vayrac, Granouillac, maire.

Mort subite

Le nommé Théron, employé d'octroi âgé de 64 ans, demeurant 22, rue Labarre n'avait pas paru au bureau depuis deux jours.

Hier, le brigadier d'octroi pressentant un malheur se rendit chez Théron pour savoir ce qui se passait.

Ayant frappé à la porte, et ne percevant aucun bruit, il pénétra dans la maison par la fenêtre, trouva Théron couché sur le lit et ne donnant plus signe de vie.

M. le docteur Darquier, appelé, a constaté que la mort remontait à 24 heures et était dûe à la rupture d'un anévrisme.

Probité

Le jeune Pérot a trouvé sur la voie publique une montre qu'il s'est empressé de déposer au bureau de police où on la tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Vols de fer et de plomb

Depuis plusieurs jours des vols de fer et de plomb étaient dénoncés à M. le commissaire de police.

Les auteurs restaient introuvables, lorsque hier, après une surveillance et une enquête habile le commissaire de police fut sur leurs traces.

Un d'entre eux fut appelé au commissariat, où, après interrogatoire, il fit des aveux complets

Toutefois il a été laissé en liberté provisoire.

Mais l'enquête se poursuit.

Avenir cadurcien

PROGRAMME DU JEUDI 13 SEPTEMBRE 1900

Allegro militaire	XX...
L'Angelus (fantaisie)	Kelsen.
Sous Bois (valse)	J. Roux.
Pensées du soir (fantaisie)	O. Coquelet.
Marche Lorraine	L. Ganne.

De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2. Allées Fénelon.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 13 Septembre 1900

Décès

Astruc Jean, ancien forgeron 64 ans, rue Nationale, 37.

Pendarie Jeanne, 1 an, impasse Bessières, 8.

Cluzel Léonie, épouse Ladoux, 17 ans. sans profession, rue du Cheval Blanc, 21.

Grandjean Louis-Auguste, commandant en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, 52 ans, rue Fénelon, 7.

Théron Pierre, employé d'octroi 64 ans, rue de Labarre, 22

Arrondissement de Cahors

COURS. — *Incendie.* — Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie s'est déclaré aux habitations du sieur Viguié Bernard, propriétaire à Ledevèze, commune de Cours. Grange, maison, hangar, malgré les secours de tous les voisins, n'ont pu être préservés. Tout a été consumé.

Viguié n'habitait pas la maison, il couchait presque continuellement chez son gendre à Saint-Michel.

Les pertes s'élèvent à quelques milliers de francs, couvertes par une assurance.

On ignore les causes de l'incendie.

MAUROUX. — *Foire.* — Attelages aux cours ordinaires.

Bœufs gras, environ 27 fr. les 50 kilos.
Porcelets, de 15 à 28 fr. pièce.
Moutons gras, de 65 à 70 cent. le kilo.
Autres, de 10 à 25 fr. pièce.
Oies, 12 fr. la paire.
Canards, de 50 à 60 cent. la livre.
Poules, de 45 à 50 id. id.
Poulets, de 50 à 60 id. id.
Lapins, de 1,25 à 2 fr. la paire.
Lièvres, de 4 à 4,50 pièce.
Perdreaux, 1,50 id.
Œufs, 0,65 centimes la douzaine.
Prunes, de 8 à 16 fr. les 50 kilos

Des marchés aux prunes se tiennent à Mauroux tous les mercredis, depuis 1 heure de l'après-midi et ils sont bien garnis car il y a de la belle prune dans la région.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Collège.* — M. Dulheillaumas, professeur au collège de Figeac, a été nommé professeur au collège de Pontoise.

Probité. — M. Antoine Courdurié, propriétaire à Linac, près Figeac, se trouvant dimanche à Decazeville, a trouvé sur la place publique une montre de dame en argent qu'il s'est empressé de remettre à M. le Maire chez lequel la personne intéressée pourra la réclamer. Nos sincères félicitations.

BAGNAC. — *Incendie.* — Dimanche dernier, vers deux heures de l'après-midi, un violent incendie s'est déclaré dans la maison d'habitation de M. Pierre Lapié, propriétaire au village des Riales. Malgré les prompts secours des voisins, tout le corps de bâtiment, maison, grange, fournil, ainsi que le mobilier, les foins et la paille ont été la proie des flammes. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que les animaux ont pu être sauvés. Les pertes sont évaluées à 6,000 fr. environ. Les causes de ce sinistre sont encore inconnues.

Arrondissement de Gourdon

LABASTIDE-MURAT. — *Foires.* — La foire de Labastide-Murat, coïncidant avec plusieurs foires de la région et surtout avec celle de Caniac, qui est très renommée, n'a été d'aucune importance.

Les bêtes à laine avaient été conduites de préférence à Caniac, mais les marchands ne s'y étant pas rendus, les propriétaires furent obligés de ramener leur bétail.

A Labastide, les bêtes pour la boucherie se vendaient bien. Pas de transactions au foirail des bœufs, à cause probablement de la grande sécheresse qui achève de ruiner le pays.

Le blé se vendait de 10 à 11 fr. ; le maïs 10 fr. ; l'avoine de 6 a 7 fr.

La volaille 0,50 la livre.

Le gibier était recherché et se vendait cher.

Les oies prêtes à gorger 10 fr. la paire.

Les œufs 0,75 la douzaine.

CANIAC. — *Fête.* — La fête patronale, à Caniac, ava itlieu dimanche et était belle. Le temps qui s'était rafraichi le samedi l'a beaucoup favorisée. Les danseurs pouvaient s'en donner sans trop se fatiguer ; aussi on a dansé tout le jour et une grande partie de la nuit. La population de Caniac avait particulièrement cette année bien fait les choses.

AVIS

S'adresser à M. CANCEL, négociant, maison du « Bon Génie », à Agen, pour un emploi de receveur courtier, avec appointements fixes, pour faire la place de Cahors.

— On peut s'adresser également, 16, rue des Cadourques, maison Lasserre, Cahors.

APRÈS LA GUERRE

C'était pendant la guerre, il y a plus de vingt-huit ans. L'armée de l'Est battait en retraite. Dans les bois d'Héricourt des régiments entiers campaient dans la neige. Le froid était si intense que le thermomètre marquait 15 deg. au-dessous de zéro.

Un grand nombre de nos malheureux soldats eurent les membres gelés, tandis que d'autres contractèrent des maladies qui, si elles ne furent pas mortelles, du moins firent de leurs victimes des invalides pour le restant de leurs jours. L'un de ces soldats est actuellement négociant à Grenoble, au n° 4, place des Tilleuls. C'est M. Edouard Tardy qui, depuis cette épisode mémorable, jusqu'à une époque toute récente, n'avait jamais joui d'un moment de bonne santé. A la fin de la guerre, il rentra dans ses foyers, accompagné d'un ennemi qui ne tient aucun compte des règles de la guerre et qui fait fi des traités.

Le mal dont M. Tardy souffrait depuis près de vingt-cinq ans était celui qui s'attaque ordinairement aux voix digestives et qui a nom : dyspepsie. Il est très facile d'en devenir la victime, mais presque impossible de s'en défaire, à moins de suivre l'exemple de notre ancien troupier.

En rentrant dans la vie civile, M. Tardy ressentit des douleurs d'estomac qui résistèrent à tous les remèdes qu'il employa. Avec le temps le mal devint plus fréquent, et enfin chronique ; ce qui plongea le pauvre malade dans une grande inquiétude. Il digérait très imparfaitement le peu de nourriture qu'il prenait. Or, moins il prenait d'aliments et plus sa faiblesse allait en grandissant.

Les médecins déclarèrent qu'il était anémique, et qu'il souffrait d'un appauvrissement du sang. Ils étaient assurément dans le vrai ; du reste, comment en aurait-il pu être autrement ? Il ne faut pas oublier que le sang est le produit de la nourriture, et que les personnes mal nourries sont *toujours* anémiques, et ont immanquablement le sang appauvri ; qu'elles aient une maladie organique ou non.

Outre l'appareil digestif qui était en désordre, le foie lui-même, qui est la glande la plus importante de tout le corps — ne remplissait pas ses fonctions, et permettait à la bile d'envahir les veines et d'empoisonner le sang. C'est ce qui faisait qu'il avait un visage de cire, et le blanc des yeux d'un jaune cadavérique.

Ses intestins — étaient toujours plus ou moins échauffés. Parfois, il était en proie à une affreuse diarrhée, d'autres fois il souffrait d'une constipation excessive.

Dans une lettre qu'il nous adressait le 3 avril 1898, et qui portait sa signature dûment légalisée par M. Lachmann, adjoint au maire de Grenoble, M. Tardy s'exprimait ainsi :

« Un jour que je me trouvais dans un hôtel à Grenoble, attendant un client, j'aperçus sur une table un petit livre que je parcourus d'abord avec indifférence. Cependant un certain passage attira tout spécialement mon attention, or, comme on m'annonçait l'arrivée de mon client, je dus demander au propriétaire de l'hôtel la permission d'emporter la petite brochure. Il y consentit, et ce soir-là, je lus et relus le passage qui m'avait tant frappé pendant que j'attendais dans l'hôtel.

« Il s'agissait d'un remède, la Tisane américaine des Shakers, découverte en Amérique, et vendu en France par M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille. Les nombreuses attestations de guérisons opérées par ce remède et relatées dans ce petit livre me décidèrent à l'employer.

« Les premières cuillerées produisirent un effet remarquable. C'était comme si cette préparation avait placé une doublure de velours sur mon estomac endolori. Mes souffrances diminuèrent peu à peu, et en continuant ce traitement pendant quelques semaines, je finis par recouvrer la santé après en avoir été privé pendant près de vingt-cinq ans. Ma guérison a été si radicale, grâce à la Tisane américaine des Shakers, que depuis quatre ans je n'ai plus ressenti le moindre malaise. »

BULLETIN FINANCIER

La baisse de la rente extérieure espagnole a provoqué un recul à peu près général de la cote, on attribue cette baisse à l'approche de la liquidation du quinze, il y aurait soit disant des positions visées sur l'extérieure.

Le 3 0/0 recule à 101.07, le 3 1/2 0/0 à 102.27 n'a pas varié.

Le Comptoir National d'Escompte est à 599, le Crédit Lyonnais à 1122.

Le Suez à 3490 n'a pas varié.

L'Extérieure qui clôturait hier à 73.70, n'est plus qu'à 73.25, l'Italien finit à 93.70, le Portugais à 23,55, le Russe 3 0/0 1891 à 85, le Turc D à 23 32 et la Banque Ottomane à 540.

L'estampillage des obligations de la Cie des chemins de fer du Nord de l'Espagne en vue du *Convenio* a atteint le chiffre de 1.200 000. Il y a deux séries défaillantes — Modéna-Ségovie — et Lérida-Reuss. Mais comme le second *Quorum* y est atteint le *Convenio* est validé *ipso-facto*, la procédure permettant d'opérer une dijonction. Les obligations de ces deux séries subiraient donc un retard dans les avantages du *Convenio*.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 160 MILLIONS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0 net d'impôt et de timbre ; — **Ordres de Bours,** (France et étranger) ; — **Souscriptions sans frais** ; — **Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement.** (Obl. de Ch de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier. Bons à lots de l'Exposition de 1900, Bons Panama etc.) ; — **Escompte et Encaissement de coupons** ; — **Mise en règle de titres** ; — **Avances sur titres** ; — **Escompte et encaissement d'effets de commerce** ; — **Garde de Titres** ; — **Garantie contre le remboursement au pair** et les risques de non-vérification des tirages ; — **Transports de fonds** (France et Etranger) ; — **Billets de crédit circulaires** ; — **Lettres de crédit** ; — **Renseignements**; — **Assurances**; — **Services de correspondant, etc.**

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Au siège central et dans plusieurs agences depuis 5 francs par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

Agence à l'intérieur de l'Exposition de 1900, 58 bureaux à Paris et dans la banlieue, 275 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 93

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

XI

AU CAFÉ DES CHASSEURS.

Pour le moment, ils passaient assez agréablement le temps de leur ganison à York ; ils possédaient environ deux cents chevaux de chasse, l'un dans l'autre, dans leurs écuries, qui faisaient voir aux Ridings qu'ils pouvaient « voler comme des oiseaux », et ils se servaient de leurs chevaux de rechange en sortant tous les jours, dès le commencement de la saison.

Une chasse sur un excellent terrain, avec les meutes de York et de Ainsly, qui avait présenté deux bêtes de premier choix, promptes comme l'éclair, et qui s'était terminée pour toute deux par la mort, avait rempli la journée.

Ils dînaient alors en compagnie d'une assez nombreuse société d'hôtes du comté : l'argenterie resplendisait, les cristaux étincelaient, dans cette cérémonie magnifique, avec l'éclat qui caractérise ces beaux sabreurs partout où ils vont.

A l'un des bouts de la table, une discussion s'était élevée tandis que le claret circulait à la ronde.

Les vins étaient parfaits au mess, mais on y buvait extraordinairement peu ; ce n'était pas leur « genre » de jamais se laisser aller de ce côté ; et le commandant, le sabreur le plus intrépide qui eût jamais enfourché une selle, s'il était indolent jusqu'à la faiblesse en toute autre matière et très jeune pour son grade, serait tombée d'une rude façon sur « ses enfants », si quelques-uns d'entre eux s'étaient adonnés au passe-temps de l'alcool ou de la treille sous aucune forme.

— Je n'ai jamais pu découvrir le fond de l'histoire, — disait un des convives, un baronnet chasseur et chef de la meute — c'est quelque chose de très triste, n'est-ce pas ?

— Très triste, — répondit un grand bel homme dont la physionomie accusait l'apathie la plus complète qui ait jamais été empreinte sur des traits humains, mais qui néanmoins avait été baptisé par les plus intrépides nations guerrières du Pemjaud du nom de Shumheer-i-Shaitan, ou le Sabre-de-l'Esprit du Mal, tant leur paraissaient terribles les passes rapides et tournoyantes d'un certain coup en arrière à lui particulier.

— La Garde a été rudement maltraitée, — murmura un autre officier près de lui ; ce dernier était connu sous le nom du Dauphin ; — et le fait est si vil, voyez-vous, qu'il rend la chose pire encore Le nom du Séraphin a été mêlé aussi à ce scandale.

— Ce pauvre vieux Séraphin ! il a été joliment roulé à cause de cela, — ajouta un troisième. — Il en est bien affecté ! J'ai idée qu'il a payé à ce Juif la somme entière pour arrêter les poursuites.

— C'est ce que dit Thelusson. Thelusson prétend que les Juifs s'en sont vantés. Parbleu ! c'est ce que font toujours les Juifs, — murmura un autre. — Le 1er de la Garde aurait donné un million à Beauté plutôt que de lui laisser faire cela. C'est une chose horrible pour le régiment.

— Mais il est mort ? poursuivit leur hôte.

— Beauté ?... oui ; mis en capilotade dans cet express, vous savez.

— Il n'y a pas de preuves, cependant ?

— Je ne sais pas ce que vous entendez par des preuves — murmura le Dauphin. — Les chevaux ont été renvoyés en Angleterre de Paris ; Le train de Marseille a déraillé ; vingt personnes ont été écrasées et rendues absolument méconnaissables. Deux des victimes réduites en Bouillie se trouvaient seules dans la première voiture ; il n'y avait avec elles que des bagages ; les bagages de Beauté dont le nom était gravé sur la plaque de cuivre à l'extérieur et sur les objets en argent de l'intérieur ; deux hommes réduits à l'état d'atomes, mais dont les bagages avaient été épargnés .. deux hommes, naturellement ce devait être Beauté et son domestique, ce dernier était un garçon qui lui était très attaché et qui ne pouvait manquer de rester avec lui.

Ayant ainsi fourni, selon lui, la preuve désirée, et après avoir prononcé ces mots lentement, avec une affectation pleine d'indolence, il prit un peu de vin du Rhin.

— Il est évident que rien ne pourrait être plus concluant, c'est très certain, — répondit le baronnet résigné à se laisser convaincre. — C'était ce qui pouvait arriver de mieux dans ces malheureuses circonstances, et c'est ce que pense Lord Royallieu, je suppose. Il n'a permis à personne de porter le deuil et à fait décrocher et brûler le portrait de son pauvre fils.

— Comme c'est mélodramatique ! — fit observer Léo Charteris. — Que diable ! quel mal peut-on faire à un mort en jetant son portrait au feu ? Mais le vieux lord a toujours détesté Beauté. Rock seul a porté le deuil ; il a tout abandonné ; jamais je n'ai vu un homme aussi abattu. D'abord il jurait qu'il allait tout vendre et passer au service de l'Autriche ; il a prétendu qu'il ne pouvait pas rester dans la Garde et qu'il allait demander un commandement dans la grosse cavalerie pour être envoyé aux Indes.

— Le duc n'aurait pas voulu entendre parler de cela.. Il ne tient pas à ce qu'il soit tué, lui... il n'y a pas d'autre héritier du titre. Sacrebleu ! j'aurais voulu que vous vissiez Rock, l'autre jour, sur la pelouse ; le petit Pultenay s'approcha de lui... (*A suivre.*)

Journaliste expérimenté, brillants états de service, pouvant diriger en même temps que rédiger et administrer, demande un poste en province. Ecrire aux initiales L. C. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris.

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 2

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

I

LES HOTES DE LAME MARTHE

On comprend le gros intérêt qui s'attachait à l'occupation de l'Acarnani. Aussi les Turcs y jetaient-ils constamment de nouvelles forces pour empêcher Souliotes et Maïniotes de se donner la main, et les chefs du mouvement d'indépendance s'efforçaient-ils d'y recruter des partisans et d'y former les cadres de nouvelles troupes nationales pour compléter leur organisation offensive. Langada et Missolonghi étaient les deux points les plus surveillés comme aussi ceux où l'agitation était le plus ardemment propagée.

Missolonghi était alors une petite ville de six mille âmes environ. Elle gardait des vestiges d'ancienne fortifications depuis longtemps négligées et aux trois quarts détruites. Assez vivante d'ordinaire par suite du mouvement de son port de pêche, ouvert à l'entrée du golfe de Patras ; elle présentait vers la fin de mai 1882 une animation extraordinaire.

De nombreux Clephtes (1) parcouraient les rues, dans leur costume pittoresque : la fustanelle, jupe de coton blanc étroitement serree aux hanches par la ceinture de soie ou de laine sur laquelle était bouclée une seconde ceinture de cuir serrant les armes et la blague à tabac ; sous la jupe, le caleçon de coton ou de soie, les bas blancs et les souliers de cuir rouge ; sur la chemise, le gilet droit ou croisé, en velours ou en soie, la veste à longues manches très ouvertes, brodée, plus courte que le gilet. Par-dessus le tout flottait le long manteau de laine blanche à poils longs. Comme coiffure, le fez rouge...

Ajoutez à cela des armes à forme orientale, aux fourreaux incrustés de cuivre et d'argent, la longue canardière au canon démasquiné, et vous aurez une idée de ces Clephtes alors célèbres par les poètes du monde entier.

Presque tous d'allure jeune, sans barbe, — la barbe indiquant un prêtre ou un homme en deuil, — ils passaient fièrement sous le nez des soldats du sultan qui ne risquaient pas volontiers leurs turbans au milieu des groupes formés par les hardis montagnards, les paysans qui avaient déserté la campagne ravagée et les citadins exaltés par les récits de combats qui arrivaient journellement.

Dans la rue principale où des conciliabules se tenaient ouvertement à chaque porte, une bande de jeunes gens passa, chantant *l'Hymne de Rigas*. Sur le seuil d'un magasin d'épicerie, une femme d'une quarantaine d'années les suivait du regard quand elle se sentit touchée à l'épaule.

— Jésus-Dieu ! fit-elle en se retournant et en reconnaissant l'homme qui l'avait aussi familièrement arrachée à sa contemplation.

Petit, mais élégant et robuste, il avait cette dignité et cette décision d'allures que donne l'habitude du commandement. Ses traits du plus pur profil grec étaient empreints de noblesse et d'énergie. Des yeux bleus ordinairement doux et tristes atténuaient ce qu'il y avait d'un peu impérieux dans le visage.

Un simple regard suffit pour arrêter sur les lèvres de l'épicière les mots qui s'y pressaient. L'homme et un compagnon qui se tenait à son côté et paraissait soucieux de ne pas rester exposé aux regards, poussèrent la porte de la boutique et entrèrent avant la femme.

Celle-ci les suivit et fermant derrière elle :

— Jésus-Dieu, répéta-t-elle, c'est bien vous ! Oh ! On a raison de dire que par le temps qui court il faut s'attendre à tout. Si ce matin, pourtant, la voisine Irène, qui me parle souvent de vous, m'avait annoncé que je vous verrais aujourd'hui... Oh ! par saint Jean, je lui aurais certainement répondu qu'elle perdait ce qui lui reste de cervelle, la pauvre chère femme !

Sans prêter attention à ce flux de paroles, l'homme échangeait à voix basse quelques paroles avec son compagnon.

Celui-ci rabattait son manteau et regardait autour de lui d'un air soupçonneux. C'était un homme d'une taille au-dessus de la moyenne, de formes athlétiques, à l'ossature puissamment développée. Ses muscles saillaient fortement.

Sa physionomie évoquait le souvenir de certains oiseaux de proie, faucon ou grand-duc. Les paupières s'ouvraient en rond sur une prunelle qui semblait une boule de jais. Le nez se recourbait en ligne aquiline. Les sourcils larges, touffus, ébouriffés, s'avançaient menaçant au-dessus des orbites. Les cheveux et le poil étaient épais, raides, noirs comme du charbon, striés de fils blancs. Les favoris couvraient presque toute la largeur des joues et les moustaches semblaient une brosse rugneuse et fournie.

— Ah ! sainte Marie ! s'exclama l'épicière en distinguant pour la première fois les traits de cette face peu engageante. Avec qui donc êtes-vous, seigneur Alexandre.

— Marthe, demanda celui-ci sans répondre à la question assez irrévérencieusement posée, le capitaine est-il de retour ?

— Doux Jésus, non ! Il a dû s'attarder à donner la chasse aux mécréants, car les autres sont revenus, mais lui point !

— Et vous n'avez pas eu de ses nouvelles ?

— La mère de Dieu m'est témoin que j'ai tout fait pour en avoir et rassurer la chère demoiselle qui ne vit plus...

— Bon... Vous allez nous conduire à votre chambre, nous avons besoin d'être seuls. Vous veillerez à ce qu'on ne vienne pas écouter ce que nous disons.

(*A suivre*).

(1) On donnait le nom Clephtes aux habitants des régions montagneuses, bergers pour la plupart, qui ne s'étaient pas soumis au joug turc et avaient su faire respecter leur indépendance.

ON DEMANDE
UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET
PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Ouverture de la nouvelle gare d'Orléans au quai d'Orsay

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a l'honneur d'informer le Public que les principaux trains express des lignes de Bordeaux, de Toulouse et de Nantes conduisent maintenant les voyageurs et leurs bagages jusqu'à la **nouvelle gare de Paris-Quai d'Orsay**, située au centre de Paris, près de la place de la Concorde et de l'entrée principale de l'Exposition.

MM les voyageurs se rendant à Paris par ces trains sont priés de vouloir bien, en demandant leur billet et en faisant enregistré leurs bagages, faire connaître s'ils désirent descendre à l'**ancienne gare de Paris-Austerlitz** ou, au contraire, continuer jusqu'à la **nouvelle gare de Paris-Quai d'Orsay**.

Création d'un nouveau train rapide de Toulouse à Paris

Un nouveau train, extrêmement commode, vient d'être créé de Toulouse à Paris.

Ce train partant de Toulouse à 1 h. de l'après-midi et de Montauban à 1 h. 50, arrive à Paris avant minuit : il permet donc de ne quitter Toulouse et Montauban qu'après le déjeuner tout en parvenant assez tôt à Paris pour pouvoir se coucher dès l'arrivée et prendre une nuit complète de repos. Un wagon-restaurant permet d'ailleurs de dîner dans le train à partir de Limoges.

Bien que prenant les voyageurs de toutes classes, le nouveau train réalise une abréviation d'une heure et demie sur les plus courtes durées de trajet antérieures à sa création.

En outre, il conduit les voyageurs et leurs bagages, non seulement à l'ancienne gare de Paris-Austerlitz, mais encore à la nouvelle gare du quai d'Orsay, située au centre de Paris, près de l'entrée principale de l'Exposition.

Les facilités qu'il donne s'adressent d'ailleurs, non seulement aux habitants de Toulouse et de Montauban, mais aussi à ceux d'autres régions importantes du Midi. On, peut, en effet, en partant de Carcassonne à 11 h. 10 du matin, de Narbonne à 10 h 2, de Béziers à 9 h 32, de Perpignan à 7 h. 22, de Foix à 10 h. 20, de Luchon a 8 h. 51, d'Auch à 10 h 26, arriver à Toulouse avant 1 h. de l'après-midi, c'est-à-dire dans les conditions qui permettent de prendre le nouveau train de Toulouse à Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1re classe 163 fr. 50 c. — 2e classe 122 fr. 50c.

Bibliographie

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Nos.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 13 septembre 1900.

Vsse Nacla : Chronique. — Engène Fourrier : Chapeau neuf. — Mme J. Michelet : Quand j'étais petite (suite). — Pierre Sales : Fille de Prince (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Comte Léon Tolstoï : Résurretcion (suite) — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite). Vesse Nacla : Dictionnaire des 36 000 recettes (suite).

SAINT-NICOLAS. — 21e année. — Sommaire du no 41 — du 14 Septembre 1900.

Devant le Commandeur dos Croyants (Méryem Cécyl). — Aventures d'un Bonhomme de pain d'epice (Mme J. Malassez). — Petit Marsouin (Capitaine Danrit). — Miss Porc-Epic (Eud. Dupuis). — Saint-Nicolas à l'Exposition (Saint-Nicolas). — Tirelire aux Devinettes. — Boîte aux Lettres.

Avec illustrations de Robert Leimober, Paul de Sémant, A. Bertrand, Georges Conrad, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1er avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, *sans augmentation de prix* : 1° Quatre page de plus. 2° Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3° Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés **24 Patrons découpés** sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'*essai* pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1re édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : *valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle.*

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs moderne.

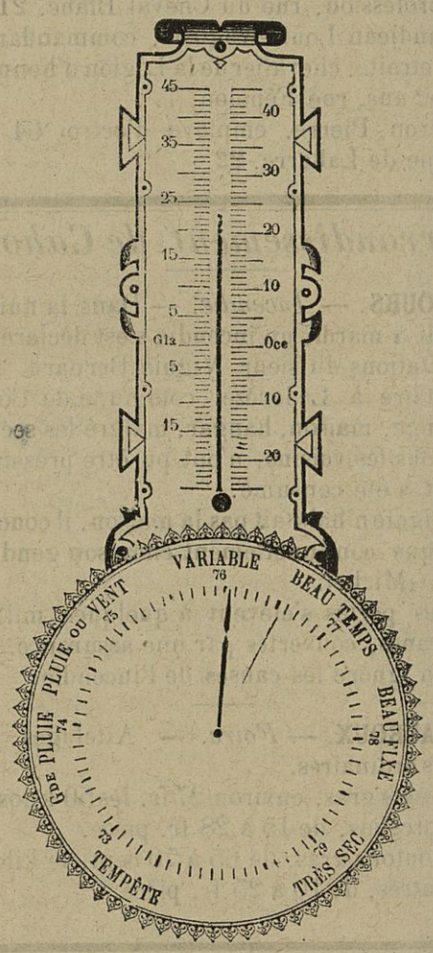

Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 13,
Id. maxima de la veille : 29,2
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0

Lot de Futailles

De 220 à 225 litres, de premier choix, à Vendre.

Pour le prix, s'adresser à M. CLARY, presseur d'huile à Cahors, Quai de Regourd.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

Chez **M. HERBLIN**, au kiosque de la place d'Armes.
— **Mme LAVAL**, buraliste, boulevard Gambetta.
— **Mlle Euphrasie IMBERT**, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
— **Mlle MOLINIÉ**, buraliste, rue de la Mairie.
— **M. MAURY**, marchand de journaux, 16, rue Nationale.